

DEC130604INC

Portant nomination de M. Sylvain COTTAZ aux fonctions de directeur de la fédération de recherche n°2607 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble (ICMG)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël BERTRAND aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A006DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de la fédération de recherche intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble et nommant M. Pierre LABBE, directeur de cette unité ;

Vu la décision n° 122603INC du 18 octobre 2012 portant nomination de Monsieur Sylvain COTTAZ aux fonctions de directeur *par intérim* de la fédération de recherche n°2607 intitulée « Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble » (ICMG) ;

Vu la décision n° 130352INC du 13 février 2013 portant prolongation de nomination de Monsieur Sylvain COTTAZ aux fonctions de directeur *par intérim* de la fédération de recherche n°2607 intitulée « Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble » (ICMG) ;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord de l'université Joseph Fourier Grenoble 1 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Sylvain COTTAZ, Professeur des universités à l'université Joseph Fourier Grenoble 1, est nommé directeur de la fédération de recherche susvisée, à compter du 1^{er} décembre 2012, en remplacement de M. Pierre LABBE, Professeur des universités à l'université Joseph Fourier Grenoble 1, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 mars 2013

Pour le Président et par délégation,
Joël BERTRAND

Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention quadriennale signée entre l'Université Joseph Fourier et le CNRS portant renouvellement l'unité mixte de recherche n°5163.

Vu la décision n°DEC111409INSB du 01/01/2011 nommant Hans Geilsemann directeur de l'unité de recherche n°5163 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 24/05/2012

Considérant que M Bastien Touquet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Provence et Corse du 11/04/2012 au 13/04/2012 et du 09/05/2012 au 11/05/2012

DECIDE :

M Bastien Touquet, Technicien Biologiste est nommé assistant de prévention (AP) dans l'unité du CNRS n° 5163, à compter du 24/05/2012.

M Bastien Touquet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Bastien Touquet est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 01/06/2012

Le directeur de l'unité



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire



Pour le Président
par délégation

Le Directeur Général des Services
Jean-Luc ARGENTIER